

FACTURE N° 4040094
N/REF : 10/04/2024 7H00 C:005415 I:53504
V/REF : 2183302
V/Email reçu le Mercredi 10/04/2024 a 7H00

**SOPREMA ENTREPRISES
SECTEUR TRAVAUX BREST
RUE ROLAND GARROS
ZI DE MESCODEN
29260 PLOUDANIEL**

IMMEUBLE : HOPITAL MORLAIX
CENTRE HOSPITALIER MORLAIX
RUE DE KERSAINT GILLY
29600 MORLAIX

Guipavas, le 17 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : HOPITAL MORLAIX - BATIMENT M55
MOTIF : DEB EP DE LA TOITURE AU SOL
Donneur d'ordre : M. T. CARCAILLET

INTERVENTION DU 10/04/2024
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE DESCENTE EAUX PLUVIALES SUR TOITURE
CURAGE DEPUIS LA TOITURE VERS LE BAS
CONTROLE : BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : SUSPICION DE REGARD (NON VISIBLE)

OBSERVATIONS : SB AB Email envoyé le 16/04/24 a 09H24 M. T. CARCAILLET

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	1ere heure	Hydrocureur+chauffeur	1	170,00
				170,00
		TOTAL H.T.		170,00
		T.V.A. a 20,00%		34,00
		TOTAL T.T.C.En EURO		204,00

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
Afin d'honorer notre réserve de propriété, vous devez impérativement porter
cette clause sur la facture de votre client.
Règlement par cheque a réception de facture



SOPREMA ENTREPRISE
ANTENNE TRAVAUX BREST
RUE ROLAND GARROS
ZI DE MESCODEN
29260 PLOUDANIEL

N/REF : 10/04/2024 7H00 C:005415 I:53504

V/Email reçu le Mercredi 10/04/2024 à 7H00 A l'attention de M. T. CARCALLETT

IMMEUBLE : HOPITAL MORLAIX
CENTRE HOSPITALIER MORLAIX
RUE DE KERSAINT GILLY
29600 MORLAIX
Guipavas, le 16 Avril 2024

Demande de bon de commande de regularisation

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : HOPITAL MORLAIX - BATIMENT M55

MOTIF : DEB EP DE LA TOITURE AU SOL

Donneur d'ordre : M. T. CARCALLETT

Madame, Monsieur,
Suite à la demande du Donneur d'Ordre ci-dessus, nous sommes intervenus dans l'immeuble référencé pour :

INTERVENTION DU 10/04/2024
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE DESCENTE EAUX PLUVIALES SUR TOITURE
CURAGE DEPUIS LA TOITURE VERS LE BAS
CONTROLE : BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : SUSPICION DE REGARD (NON VISIBLE)

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	1ere heure Hydrocureur+chauffeur	1	170,00

TOTAL H.T.

T.V.A. à 20,00%

TOTAL T.T.C. En EURO

Assainissement Hygiène Pompage - Kérigoulac'h - 29490 GUIPAVAS
SAS au capital de 7 500 €
RCS de Brest 485.357.768 - TVA intracommunautaire FR11485357768
Tél : 02 98 02 73 26 - secretaariat@ahp-vidange.fr
IBAN : FR76 1680 7005 4736 5804 7621 022 - B.L.C : CCBPFRPPGIRE

TTC en FRF (Taux 6,55957) . 1338,15 FRF

Dans l'attente de votre bon de régularisation, nous vous prions de croire,
Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

P/LA SOCIÉTÉ